



*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris, le 5 avril 2019

N°1143

### **Les réserves officielles de change**

En conformité avec la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du FMI, telle qu'appliquée au sein du Système Européen de Banques Centrales, les avoirs mensuels de réserves et les disponibilités en devises sont depuis mai 2000 valorisés en euros sur la base des cours de change de fin de mois.

Les réserves officielles de change de l'Etat s'élèvent à la fin du mois de mars 2019 à 156 857 M€ (176 229 M\$) contre 156 365 M€ (178 507 M\$) à la fin du mois de février 2019, soit une augmentation de 492 M€, qui intègre, comme indiqué ci-dessus, l'incidence des modalités de valorisation aux cours de change de fin de mois.

Les réserves de l'Etat se répartissent comme suit :

Réserves en or	90 584 M€
Réserves en devises	50 658 M€
Créances sur le FMI	14 227 M€
Autres avoirs de réserve	1 388 M€

1/ **Les réserves en or** ont diminué de 169 M€.

La valorisation des réserves en or a été effectuée sur la base d'un cours de 37 184,40 € le kilogramme d'or fin.

2/ **Les réserves en devises** ont augmenté de 504 M€.

Les réserves en devises ont été valorisées sur la base des cours constatés par la Banque Centrale Européenne sur le marché des changes le 29 mars 2019 (soit 1,1235 dollar et 124,45 yens pour un euro).

3/ **Les créances sur le Fonds Monétaire International** ont augmenté de 148 M€ :

- la position de réserve au FMI a augmenté de 41 M€ ;

- les avoirs en DTS ont augmenté de 107 M€.

Le cours de référence de l'euro vis-à-vis du DTS est fin mars 2019 de 0,809192.

4/ **Les autres avoirs de réserve** ont augmenté de 9 M€.